

Sujet : Disponibilité des documents de référence Cadre normatif I-CLSC au 1^{er} avril 2024

Date : 2 avril 2024

Destinataires : Gestionnaires
Tous les utilisateurs I-CLSC (banques LTEAS, SLISM, PDI)

De : Isabelle Gagné, chef du service des archives médicales pour les RLS et l'IUSMM - Direction des services professionnels

Nouveauté

Harmonisation / Normalisation

Information

Contexte et enjeux

Des changements sont apportés au Cadre normatif I-CLSC par le MSSS. Ils sont effectifs dès le début de la nouvelle année financière 2024-2025, soit à compter du 1^{er} avril 2024.

Éléments visés par les changements

Tous les éléments faisant l'objet de ces modifications apparaissent dans le document : [Aide-memoire- modifications CN avril 2024](#)

Les documents en vigueur pour l'application des règles du Cadre Normatif I-CLSC ont fait l'objet d'une mise à jour. Ils sont disponibles dans l'Intranet, sous la rubrique « Soins et services / Services professionnels / Dossier usager numérique et archives médicales / I-CLSC et son cadre normatif » :

[Synthèse du cadre normatif - Règles de saisies des statistiques individu-couple-famille MAJ 1er avril 2024](#)

[Synthèse du cadre normatif - Statistiques Annexe des codes MAJ 1er avril 2024](#)

[Synthèse du cadre normatif - Règles de saisie des demandes de services, gestion d'épisodes et assignations MAJ 1er avril 2024](#)

[Synthèse du cadre normatif - Dossier groupe: règles d'ouverture et de saisie des statistiques MAJ 1er avril 2024](#)

Personnes à contacter

Pour toutes questions relatives aux règles d'application du Cadre Normatif du I-CLSC ou à l'interprétation de la présente note de service, vous êtes invités à utiliser Octopus - Tuile Informatisation du dossier usager et créer la requête en utilisant l'option : Demande I-CLSC (Sic+, Rendez-vous, Prêt d'équipement, Cadre Normatif).

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.